

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Séance d'information : faux policiers, faux banquiers – comment se protéger ?

En collaboration avec la Police neuchâteloise et afin de renforcer l'information et la vigilance, une séance publique est organisée le 1^{er} octobre à la salle Fleurisia à Fleurier, sur inscription d'ici au 18 septembre 2026.



En collaboration avec la Police neuchâteloise, la Commune de Val-de-Travers informe de l'organisation d'une séance publique consacrée à la prévention des arnaques commises par de faux policiers et de faux banquiers.

Depuis plusieurs mois, des habitantes et habitants du Vallon ont été confrontés à ce type d'escroquerie. Les auteurs, se présentant comme des autorités officielles, cherchent à obtenir des informations bancaires ou à récupérer des moyens de paiement. Ces situations rappellent l'importance de renforcer l'information et la vigilance, en particulier auprès des personnes âgées ou isolées.

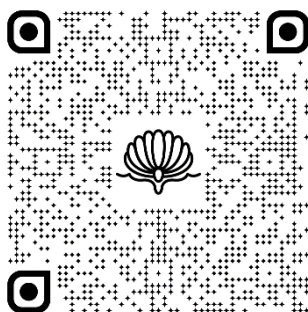
Afin de soutenir la population et de répondre aux préoccupations exprimées, une séance publique d'information est organisée :

Jeudi 1^{er} octobre 2026 à 10h30

Salle Fleurisia à Fleurier

Inscription préalable jusqu'au 18 septembre 2026 via code QR ou par :

Tél. 032 886 43 90 - Courriel : chancellerie.vdt@ne.ch



Lien : www.val-de-travers.ch/formulaire/conference-arnaques-aux-faux-pol

Cette rencontre permettra à la Police neuchâteloise de présenter les méthodes utilisées par les escrocs, les signaux d'alerte à reconnaître et les mesures simples permettant de se protéger.

Par cette démarche, la Commune réaffirme son engagement à accompagner et protéger ses administrés, en mettant l'accent sur la prévention et la proximité avec la population. Elle espère y rencontrer un public nombreux.

Val-de-Travers, le 2 septembre 2026

LE CONSEIL COMMUNAL